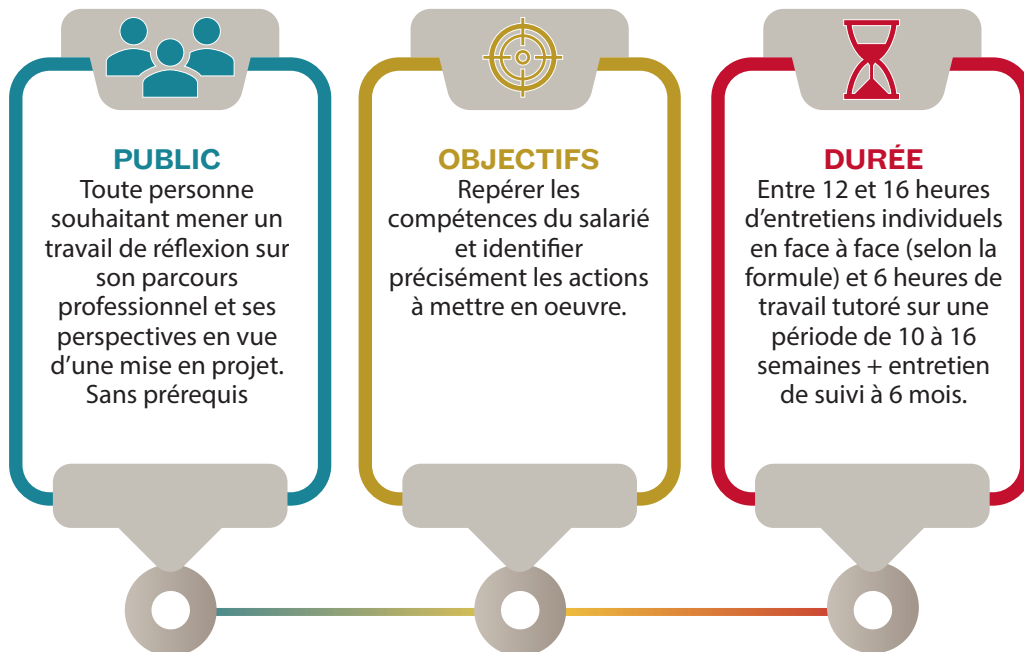


# BILAN DE COMPÉTENCES

PRÉSENTIEL <sup>et</sup> DISTANCIEL



## Déroulement de l'accompagnement

Accompagnement individuel confidentiel et personnalisé

### Une phase préliminaire : (entretien sans engagement)

- Présentation de la structure
- Présentation du parcours du consultant
- Information sur les conditions de déroulement du bilan de compétences ainsi que sur les méthodes mises en oeuvre

### Une phase d'investigation :

- Validation des objectifs au regard des attentes
- Analyse du parcours professionnel
- Après ce temps nécessaire pour bien définir le cadre, la phase d'investigation démarre :
  - > Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, des connaissances générales, des potentiels et des désirs
  - > Analyse des motivations et intérêts professionnels et personnels
  - > Passation d'un test de personnalité ou d'inventaire des intérêts professionnels (type MBTI®, STRONG ou autres)
  - > Identification des éléments déclencheurs du processus de changement dans lequel la personne s'inscrit
  - > Repérage des éléments de son expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
  - > Réalisation d'une enquête terrain lorsque cela est nécessaire

### La phase de conclusion :

- Réalisation d'un travail de recherche et analyse du marché de l'emploi et repérer des opportunités internes et externes
- Identification des principales étapes de la mise en oeuvre du plan d'action de ce projet
- Remise de Synthèse écrite + entretien de suivi à 6 mois

Le Cnam Île-de-France peut accompagner les bénéficiaires d'un bilan de compétences en situation de handicap".  
handicnam@cnam-iledefrance.fr  
01 44 78 99 22



## Financement

- Par l'Employeur, Individuel, France Travail ou par un OPCO
- Possibilité d'utilisation du CPF



## Tarif

- Par l'employeur :  
avec le plan de développement des compétences de votre entreprise  
**Tarif : 2 450€**
- Par le CPF :  
à l'initiative du salarié, dans le cadre du « Compte Personnel de Formation »  
**Tarif : 1 750 € (formule classique 18h) ou 2 100 € (formule premium 22h)**
- Un financement en plusieurs mensualités est possible, contactez-nous

Le délai d'accès à la prestation est de 14 jours calendaires minimum dans le cadre d'un financement CPF afin de respecter le délai légal de rétractation. Hors financement CPF, le bilan de compétences débute généralement sous un délai de 7 jours ouvrés après validation de l'inscription, sous réserve des délais du financeur et des disponibilités de nos consultants.